

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 23 (1977)
Heft: 6

Rubrik: Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Commission des Suisses de l'étranger

La traditionnelle séance de printemps de la Commission des Suisses de l'étranger s'est tenue le samedi 12 mars 1977 sous la présidence de l'ancien Conseiller aux Etats Louis Guisan. Elle coïncidait, cette année, avec la première votation fédérale, à laquelle les Suisses de l'étranger avaient le droit de participer.

Parmi les nombreux objets débat-

tus par les membres, nous avons relevé, à votre intention:

– que le nombre de Suisses de l'étranger participant aux votations fédérales était encore restreint; les moyens d'information intensifieront les articles y afférents

– Situation du paiement des rentes AVS: Il y a un retard considérable en ce domaine pour les Suisses de l'étranger. Affaire à suivre, car, à

moyen terme, des solutions devront être trouvées pour y pallier

– caisses-maladie: une caisse-maladie suisse accepte tout nouvel adhérent, sans limite d'âge, ni finance d'entrée. Voilà qui satisfera les Suisses de l'étranger rentrant au pays

– tous les billets pour la Fête des vigneronns ont été vendus, déjà à fin janvier 1977. Inutile d'écrire, la manifestation se déroulera à guichets fermés.

55^e Congrès des Suisses de l'étranger Lausanne du 19 au 21 août 1977



C'est à Lausanne, capitale du canton de Vaud, ville industrielle et touristique, sise au bord du lac Léman, que se déroulera le 55^e Congrès des Suisses de l'étranger. Le thème central sera: «Les Suisses de l'étranger et leur rôle dans le développement technique», sujet qui permettra de découvrir les activités multiples de nos compatriotes résidant à l'étranger.

Les dates de nos journées ont été choisies en fonction de la *Fête des vigneronns* dont la dernière représentation aura lieu le 14 août 1977, si bien que vous aurez tout loisir de parcourir le vignoble vaudois avant de participer à votre 55^e congrès.

Nous vous attendons nombreux à *Lausanne*, où nous aurons le plaisir de vous accueillir.

Veillez sans tarder remplir, en caractères d'imprimerie s.v.p., le talon ci-après, afin que nous puissions vous faire parvenir la documentation détaillée.

Notre adresse: Secrétariat des Suisses de l'étranger de la NSH, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16.

55^e Journées des Suisses de l'étranger à Lausanne

Veillez me faire parvenir le programme et _____ exemplaire(s) du bulletin d'inscription.

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

Pays: _____

Date: _____

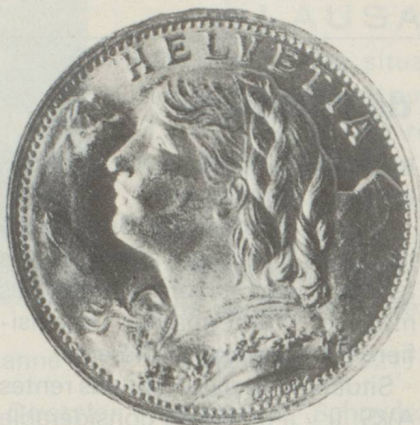
Signature: _____

La monnaie d'or suisse la plus connue et la plus appréciée est la pièce de 20 francs, qui porte le joli nom de «Vreneli». De 1897 à 1949, on en a frappé presque 60 millions d'exemplaires (exactement 58 634 255) et elle a servi de moyen de paiement légal jusqu'à la dévaluation de 1936. L'auteur retrace la genèse et l'histoire du «Vreneli» ainsi que des autres monnaies d'or suisses. Un chapitre est spécialement consacré au graveur de l'effigie et à son modèle.

C'est en 1883 – donc assez tard – que la Suisse commença à frapper ses propres pièces d'or. Leur valeur nominale était de 20 francs et elles correspondaient aux monnaies analogues de l'Union monétaire latine, créée en 1865 et dont notre pays était membre fondateur.

Cette pièce suisse de 20 francs de 1883 ne présente aucun signe distinctif particulier. De même que les autres monnaies d'or de l'Union monétaire latine, elle pèse 6,4516 g, a un titre de 900/1000, soit une teneur en or fin de 5,8064 g et un diamètre de 21 mm. Mais le peuple et les autorités souhaitent bientôt avoir une nouvelle pièce d'or qui soit plus attrayante et plus représentative. L'effigie de Napoléon ne figure plus sur la monnaie d'or française, mais celle de la reine Victoria orne le Souverain britannique, monnaie courante dans le monde entier et dans le commerce international. On s'en inspire peut-être inconsciemment. A défaut d'une reine que l'on puisse reproduire, Helvetia, le type de la femme suisse, citoyenne d'une république et de la plus ancienne démocratie, une paysanne sur un paysage suisse, se trouve être ce que l'on cherche. Un concours est organisé et un jury d'experts chargé d'examiner et de juger les projets soumis pour la nouvelle pièce d'or. Le 24 septembre 1895, il prime à l'unanimité le projet «Helvetia» créé par le sculpteur et graveur en médaille

60 millions de «Vreneli»



neuchâtelois *Fritz Ulysse Landry*, qui est chargé de son exécution. L'effigie de la monnaie proposée paraît tout d'abord trop jeune au jury. L'un des experts – un graveur, qui pourtant se fait immédiatement l'adepte du projet de Landry – trouve que cette tête rappelle un peu une jeune fille de pensionnat religieux. Ironisant, le peintre *Albert Anker* dit y voir une sorte de sainte Cécile, une «figure pastorale». Le numismate *Imhoof-Blumer* de Winterthour, de réputation mondiale, défend chaleureusement le projet disant qu'il «sort de la banalité, des voies ordinaires». Le jury le prime donc finalement à l'unanimité, puis il est «adopté par le Conseil fédéral». Il reste un dernier obstacle à surmonter: en 1897, on procède à un essai de frappe de cette pièce d'or, telle que Landry l'a créée. C'était le bon vieux temps... l'un des magistrats, devant donner son avis, manifeste quelque indignation au sujet de la coiffure, parce que «la boucle de cheveux donne à cette femme un air frivole». La boucle sur le front est donc supprimée! L'Helvetia ayant ainsi une coiffure sérieuse, on donne le feu vert pour la frappe définitive. Ce modèle reste celui des pièces émises jusqu'à nos jours, ou plus exactement jusqu'à 1949.

La nouvelle pièce d'or

Comment se présente la monnaie créée par Landry? L'une des faces porte un buste de femme à gauche. Sa longue chevelure est maintenue par une tresse en bandeau, sa robe est décorée d'edelweiss. La tête, celle d'une jeune femme, se détache sur un paysage alpin. Au-dessus l'inscription HELVETIA. L'indication de la valeur, 20 – FR, se trouve sur l'autre face de part et d'autre d'un écusson contenant la croix suisse, et placé sur une branche de chêne. Au-dessous de l'écusson: le millésime, en premier 1897. Le diamètre, le poids et le titre sont les mêmes que ceux de la pièce de 1883.

Une pièce de 20 francs coûtait au total 20 francs et 6½ centimes à la fabrication. A l'époque, la Confédération payait en surplus 6½ centimes pour chaque nouvelle monnaie d'or.

On notera qu'en 1975, la Banque Nationale a comptabilisé son stock monétaire d'environ 2600 t d'or fin à Fr. 4595.74 le kilo. C'est là toutefois un prix fictif, tandis qu'en 1897 il s'agissait du prix réel payé sur le marché. Aujourd'hui, le prix du marché est de 10 000 francs le kilo en chiffre rond.

L'émission pouvait maintenant commencer. De la pièce «frivole», on avait fait en 1897 un essai de frappe sur douze exemplaires. Ils sont presque introuvables et n'ont pas de prix. La monnaie à la coiffure plus sage fut ensuite émise la même année au nombre de 400 000 – plus 29 pièces en or plus clair de Gondo en Valais (la Suisse, pays producteur d'or!). Jusqu'à la fin de 1916, on en frappera chaque année, au total 7,63 millions d'unités, soit en moyenne 381 500 par an. Cette pièce se paie actuellement (mi-juin 1976) environ 110 francs, à l'exception des millésimes 1904 et 1905 (400 francs environ) et 1906 (300 francs). En effet, la Monnaie fédérale n'émet que 100 000 pièces par an de 1904 à 1907 et 150 000 en 1907. Après 1916, il y a une

pause. La frappe ne reprend qu'en 1922, année au cours de laquelle sont émises 2 783 678 pièces; le retard accumulé pendant les six années de 1917 à 1922 est ainsi rattrapé d'un seul coup puisque ce chiffre représente une moyenne d'environ 464 000 par an. La production devient ensuite irrégulière. Elle est nulle en 1923 et 1924; le chiffre habituel de 400 000 pièces est à nouveau atteint en 1925, pour retomber à 50 000 en 1926. C'est là de loin l'émission la plus faible; les monnaies d'or qui portent ce millésime sont donc rares et leur prix – 400 francs – est d'autant plus élevé. Le record absolu est atteint en 1927, année où la production est de 5 millions de pièces, puis après une nouvelle pause, il en est fabriqué 3,37 millions en 1930. Cette série se termine en 1935 avec 175 000 exemplaires.

De 1897 à 1935, on avait frappé quelque 19,5 millions de ces pièces de Landry. Elles avaient pouvoir libérateur pour leur valeur nominale, soit 20 francs. Elles servaient à l'époque de moyen de paiement au même titre que les billets de 20 francs à l'effigie de Pestalozzi. Mais

Françoise Kramer-Egli (1859–1946) le modèle du Vreneli (photo CS)



Pièce d'or de 20 francs («Vreneli») – Années et frappes*

Essai de frappe

(Modèle Landry avec boucle sur le front)
1887 12

Frappes définitives (sans boucle sur le front)

1897	400 000 ¹	1913	700 000
1898	400 000	1914	700 000
1899	300 000	1915	750 000
1900	400 000	1916	300 000
1901	500 000	1922	2 783 678
1902	600 000	1925	400 000
1903	200 000	1926	50 000
1904	100 000	1927	5 015 000
1905	100 000	1930	3 371 764
1906	100 000	1935	175 000
1907	150 000	1935L	20 008 813 ²
1908	355 000	1947	9 200 000 ³
1909	400 000	1949	10 000 000 ³
1910	375 000		
1911	350 000		
1912	450 000	Total	58 634 255

* Données de la Monnaie fédérale, Berne

¹ Plus 29 pièces en or de Gondo

² Frappes 1946/47: lettres LB

³ Légende sur la tranche: AD LEGEM ANNI MCMXXXI

ici se termine un chapitre de leur histoire.

En 1936, la grave crise économique oblige les autorités à dévaluer le franc suisse. Dès lors, la pièce d'or de 20 francs vaut 28,5 francs, comme du reste vingt ans plus tard. Elle ne peut donc plus, désormais, jouer le rôle de moyen de paiement. Vient ensuite une longue période pendant laquelle on ne frappe plus de monnaies d'or.

Après la Guerre mondiale (dévastatrice sur le plan monétaire également), l'émission reprend de plus belle, et ce en quantités plus importantes que jamais. De 1945 à 1949, on ne frappe pas moins de 39,2 millions de pièces d'or de 20 francs, soit deux fois autant qu'entre 1897 et 1935. De ces 39,2 millions, un peu plus de 20 millions de pièces sont ant-datées du millésime 1935, dernière année de la frappe normale, mais elles se distinguent de celles qui datent réellement de 1935 par le L qui précède le millésime. On émet ensuite 8,7 millions de pièces d'or de 20 francs en 1947, 0,5 million en 1948 et

enfin 10 millions en 1949. Il ne s'agissait cependant plus de monnaies proprement dites, mais plutôt de médailles d'or refrappées officiellement sur le même modèle.

Vreneli s'impose

Vreneli? Cette belle pièce d'or ne portait pas encore ce nom. L'origine de cette dénomination aussi aimable que caractéristique – se serait-elle sans cela imposée? – reste inconnue. Avant la guerre, elle n'existait pas encore: on parlait de la pièce de 20 francs ou de 10 francs. Puis quelqu'un lui donna ce nom charmant. On le trouve imprimé pour la première fois en 1943. Il a subsisté et est même tout à fait officiel depuis plus de 25 ans. C'est ainsi que Vreneli est devenu la désignation de l'une des plus belles pièces d'or des temps modernes. *Dr. Josef Rosen, Bâle*

Le coin du livre

«L'assistance des pauvres au Moyen-Age dans le Pays de Vaud»

Dans les années vingt, Alice Briod, une étudiante en droit de l'Université de Lausanne publiait une thèse sur l'assistance des pauvres au Moyen-Age. Son étude est l'histoire brutale et tendre de la place des pauvres il y a quelques siècles dans le Pays de Vaud. Mais la situation était alors pratiquement la même à travers toute l'Europe. Alice Briod devint ensuite pendant trente-deux ans une active collaboratrice du Secrétariat des Suisses de l'étranger de la NSH, ce qui lui donna maintes occasions de rencontrer la pauvreté, en Suisse et à travers le monde.

Volume de 120 pages. Texte en français. Réédition en fac-similé. Couverture bleu et noir, laminée, avec 2 rabots. Prix fr.s. 12.-. En vente aux Editions d'En Bas, case postale 304, CH-1000 Lausanne 17 ou en librairie.

«La Maison suisse»

Paul Leonhard Ganz, historien d'art à Bâle, retrace l'histoire des maisons suisses, des pilotis aux constructions modernes, des fermes aux plus riches maisons patriciennes. Son livre découvre le charme et la diversité de l'architecture helvétique, du Jura aux Alpes et du Léman aux Grisons.

Volume de 220 pages. 140 illustrations dont 98 en couleurs. Texte en français. Format 24x28 cm. Reliure en lin sous jaquette en 4 couleurs, laminée. Prix Fr. 48.-. En vente aux Editions 24 Heures, avenue de la Gare 39, CH-1001 Lausanne et dans les librairies.